

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 février 2024

Keolis Bordeaux Métropole Mobilités sur le podium du label Employeur Pro-Vélo.

Keolis Bordeaux Métropole Mobilités est fier d'annoncer sa labellisation niveau BRONZE du label Employeur Pro-Vélo depuis le 30 novembre 2023.

Porté par la FUB (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette) et soutenu par l'ADEME (agence de la transition écologique), le label Employeur Pro-Vélo valorise les actions des entreprises auprès de ses employés, pour les inciter à la bonne pratique du vélo.

Keolis Bordeaux Métropole Mobilités a à cœur de développer la pratique du vélo tant auprès des voyageurs du réseau TBM, qu'auprès de ses 2 800 collaborateurs. C'est pour cela, que l'entreprise s'est engagée à obtenir le label Employeur Pro-Vélo sur le site de son siège social au cours de l'année 2023.

L'année 2023, a marqué une étape supplémentaire dans les engagements de l'entreprise grâce au lancement de l'aventure Objectif Employeur Pro-Vélo. Ce nouvel objectif a pour but de développer la culture vélo au sein de l'entreprise, et s'inscrit dans un programme d'accompagnement CEE (Certificats économies d'énergie) à destination des employeurs privés, publics et associatifs.

Keolis Bordeaux Métropole Mobilités a bénéficié d'un soutien financier pour mettre en place des actions répondant au cahier des charges précis élaboré par la FUB. Une équipe dédiée au sein de l'entreprise s'est mobilisée pour organiser deux journées spécifiques consacrées aux vélos sur l'un de ses sites : son siège social. Lors de ces deux temps-forts les collaborateurs ont pu :

- Bénéficier d'ateliers de réparations de vélos,
- Participer à des animations (essais de vélos, quiz, ...)
- Tester leurs connaissances grâce un e-learning de sensibilisation à la pratique sécurisée du vélo.

À l'issue de ce parcours d'accompagnement et d'un audit répondant à tous les critères du cahier des charges, Keolis Bordeaux Métropole Mobilités a obtenu la labellisation niveau BRONZE sur le périmètre de son siège social !

Ce résultat est une véritable reconnaissance du travail réalisé par les équipes de Keolis Bordeaux Métropole Mobilités.

En valorisant l'usage du vélo par les salariés, l'entreprise apporte ainsi son soutien aux personnes désireuses de :

- Réduire leur impact sur l'environnement
- Agir de manière positive sur le bien-être physique et mental.

L'entreprise favorise également l'usage quotidien du vélo grâce à l'offre LE VELO par TBM classique inclus dans l'abonnement des salariés de Keolis Bordeaux Métropole Mobilités.

Les actions de Keolis Bordeaux Métropole Mobilités continuent en 2024 avec le déploiement d'atelier de réparation de vélos sur d'autres sites de l'entreprise comme le dépôt Bastide ou le Centre d'Exploitation du Lac et des communications en interne pour promouvoir le vélo pour les déplacements domicile-travail.

La prochaine évaluation sur le label Employeur pro-vélo aura lieu en 2026.

LES 5 THEMATIQUES DU CAHIER DES CHARGES

- Pilotage et stratégie : réalisation d'un Plan de Mobilité Employeur avec la définition d'objectifs de part modale vélo, définition d'un budget vélo, ...
- Communication et mobilisation : communication sur les aspects sécurité et santé du vélo, aides spécifiques sur le vélo, ...
- Services : déploiement d'ateliers de réparation de vélo, d'essais de vélos, mise à disposition d'outils de réparation, ...
- Sécurité et équipements : sensibilisation des salariés à la pratique sécurisée du vélo, évaluation des risques, ...
- Equipements : stationnement vélo, douches, vestiaires, ...

CONTACT PRESSE

Keolis Bordeaux Métropole Mobilités

Nathalie LABBE

06 11 72 33 16 - nathalie.labbe@keolis.com

Constance CHAIGNAUD

06 46 29 43 87 - constance.chaignaud@keolis.com